



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 à 19H00

A. ADMINISTRATION

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
- 4.- Suivi du procès-verbal
- 5.- Correspondance
- 6.- Dépôt du rapport annuel portant sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle – période du 1er janvier au 31 décembre 2023

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis

C. RESSOURCES HUMAINES

- 1.- Fin de la probation du journalier des travaux publics

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1.- Déneigement des bornes-fontaines – Contrat de gré à gré – saison 2025- 2026
- 2.- Déneigement des immeubles de la municipalité, de la patinoire et de la glissade à côté du terrain du bureau municipal - contrat de gré à gré - saison 2025-2026

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 1.- Service incendie - Nomination d'un officier

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

- 1.- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement- Sécurisation – Dépôt d'une demande d'aide financière – Réfection de la route du Pont Masson

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

- 1.- Bilan – Camp de jour 2025
- 2.- Participation au transport adapté – CTCAM
- 3.- Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité

I. DIVERS

- 1.- Changement du panneau électrique extérieur au centre des loisirs
- 2.- Centre des loisirs – Décapage et cirage du plancher de la salle
- 3.- Fin du remboursement de la compensation monétaire pour le capitaine et chef des opérations du service incendie

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE